



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

***Des harkis envoyés à la mort : le sort des prisonniers de l'Algérie indépendante,
1962-1969 / Fatima Besnaci-Lancou
éd. l'Atelier-les Éditions ouvrières, 2014
cote : 59.747***

L'auteure, née en Algérie (1954) et fille de harki apporte ici un témoignage poignant sur un drame qui fut en son temps occulté tant par la France officielle que par la toute jeune Algérie indépendante. Témoignage, certes, mais appuyé sur de solides recherches, comme en témoigne sa bibliographie. Poignant donc, mais rigoureux.

Le présent ouvrage fait suite à de nombreux articles et participations à des ouvrages collectifs, toujours à propos des harkis; il ne les conclut sans doute pas.

Car l'auteure est par ailleurs une militante active et reconnue. Entre autres et diverses manifestations (colloques, appels, manifestes), elle a fondé en 2004 l'association Harkis et droits de l'Homme, avec Hadjila Kemoum. Elle a bénéficié de l'appui de Ligue des droits de l'Homme (LDH), du Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme (MRAP) et de la LICRA. Elle a notamment coordonné le numéro 666 de la revue Les Temps Modernes, consacré aux harkis sous le titre « Harkis - 1962-2012, les mythes et les faits ».

On pourrait craindre, de la part d'une personne aussi directement impliquée dans le drame, au pis, un pamphlet, ou à tout le moins plaidoyers ou revendications militants. Rien de tel dans ses démarches habituelles, encore moins dans cet ouvrage, exploitation « grand public » d'un master récent soutenu à la Sorbonne, relatif au dépouillement des archives du CICR.

Il est vrai que plus d'un demi-siècle après la guerre d'Algérie et l'indépendance du pays en 1962, malgré les appels, notamment, de beaucoup d'historiens au nécessaire recul, les plaies ne sont pas refermées, tant il y eut de catégories de victimes, de longues rancœurs, d'innombrables non-dits, de revendications des uns et des autres à faire reconnaître leurs martyrs et leurs douleurs.

Les harkis, parmi tant d'autres et peut-être plus que tant d'autres, ont certainement un titre, dont ils se seraient sans doute bien passés, à faire reconnaître qu'ils furent – leurs descendants le restent encore pour partie – parmi les victimes les plus déconsidérées.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Acceptés avec difficulté et beaucoup de réticences en France, en petit nombre, boucs émissaires et expiatoires d'un FLN vainqueur et d'une armée de libération indifférente aux accords passés, ils constituent un exemple d'exclusion, de non reconnaissance, d'enfermements et de marginalisations pour les quelques-uns qui réussirent à franchir la Méditerranée, d'enfermements et d'exécutions sommaires ou lentes pour ceux qui ne purent s'enfuir.

Pour la génération des lecteurs qui ont eu à connaître ces événements, voire à se trouver parmi les acteurs de l'époque, le cas des harkis figure parmi les souvenirs dérangeants (euphémisme!). Car si en effectifs, ils ne sont certes pas parmi les plus nombreux, ils sont exemplaires d'un lavage de mains à la Ponce-Pilate de ce côté de la Méditerranée, d'une malédiction meurtrière, hargneuse et tenace de l'autre côté.

Il convient donc de saluer l'action de l'auteure et son dernier ouvrage. Malgré les présupposés de l'un et de l'autre, qui aurait rendu excusable quelque emportement, elle s'efforce – et y réussit – de mener une véritable recherche historique, sur la base d'archives peu exploitées. Si elle accuse, c'est le cas, les acteurs et les responsables français et algériens de l'époque et des décennies suivantes, elle argumente solidement sa démonstration et fonde ainsi de façon convaincante le point de vue qui est le sien : celui d'un procureur au dossier fort peu contestable.

Le lecteur – nous devrions être nombreux à répondre à ce qualificatif – trouvera à sa lecture, outre des informations que le temps passant, il avait peut-être oubliées ou jamais connues, des éléments de réflexion approfondie sur la façon dont les drames de l'histoire broient l'homme, ceci au nom de convictions conflictuelles et incompatibles qui, lorsqu'elles doivent s'incliner devant l'inexorable nécessité de conclure, font aisément fi des valeurs auxquelles elles se référaient, ceci au détriment, autant que nécessaire, du respect dû à l'homme.

Il n'est pas réellement nécessaire de résumer cet ouvrage, s'agissant d'une description ordonnée des ordres officiels d'un gouvernement français pressé de tourner la page, peu désireux de recevoir, outre les rapatriés d'origine européenne et depuis longtemps citoyens français à part entière, des « réfugiés » (puisque les harkis étaient musulmans et citoyens d'un pays étranger dès le jour de l'indépendance). S'agissant encore du comportement des autorités algériennes abandonnant à la vindicte populaire les « collaborateurs » ou les envoyant déminer les lignes Morice et Challe, et y souvent sauter faute de savoir-faire. En les emprisonnant hors de portée des missions du CICR. Enfin, pour ce qui est du gouvernement français, d'instaurer malgré tout, pour ceux qui avaient pu s'échapper, des « laissez-passer » ou « cartes de victime de la captivité », ce pour rejoindre une autre sorte de confinement.

Car le départ pour l'autre côté de la Méditerranée se faisait sans aucun espoir de retour, négation même d'une identité dorénavant perdue, pour un confinement, au moins pour les deux premières générations, excluant toute forme d'intégration, à plus forte raison d'identité nouvelle.



Académie des sciences d'outre-mer

Rien qui ne soit déjà connu, au moins dans les grandes lignes. Mais le dépouillement des archives du CICR le confirme et le complète.

Rien non plus de manichéen dans cet ouvrage, qui sait analyser la complexité des situations et replacer le drame des harkis dans un contexte plus large.

La coutume éditoriale, depuis quelques années, consiste à poser sur les couvertures des titres et sous-titres de plus en plus longs, sensés présenter la quintessence des ouvrages. Il n'est pas sûr, dans le cas particulier, que l'ensemble « titre et le sous-titre » soit le plus judicieux. La formule « Des harkis envoyés à la mort – Le sort des prisonniers de l'Algérie indépendante (1962-1969) » aurait dû suffire, il est suffisamment parlant. Le bandeau qui constitue le dernier sous-titre, « Un crime d'États », est superflu et risque de fourvoyer le lecteur. Si l'auteure instruit bien, en procureure, un procès, ses constats et jugements, clairs mais non polémiques, ne sauraient être résumés par cette formule.

On notera la préface du professeur Todd Shepard, spécialiste américain des questions relatives à l'Algérie coloniale et à la guerre d'Algérie (il s'est en particulier intéressé aux changements apportés en France par et à la suite de ces années de revendications et de guerre d'indépendance). Elle se conclut par les mots suivants qui cadrent bien la nature du travail de l'auteure et l'étape qu'il marque dans une histoire encore à écrire pour partie : « Voilà pourquoi l'histoire des harkis est si riche en enseignements sur l'histoire algérienne, française et transnationale, à condition d'explorer d'autres sources que les documents des administrations d'État, ainsi que le fait Fatima Besnaci-Lancou dans son livre. L'histoire des harkis continue d'appeler à de nouveaux questionnements, de nouveaux cadres d'interprétation et à la connaissance plus affirmée de cette tragédie».

Jean Nemo